

Feuille d'automne du chalet L'Agée Toussaint 2006

Nous étions une vingtaine, venus de Paris, d'Anjou ou du midi ce samedi 28 octobre.

Le bilan financier, le chauffage, l'isolation, la question des dortoirs, l'intégration des chambres et de l'appartement, la relève des générations... tels furent les sujets abordés.

Les dortoirs resteront dortoirs, bien qu'allégé de quelques lits pour le plus grand et aménagé d'un coin convivial.

Les travaux de mises aux normes de sécurité afin d'intégrer les chambres du premier et l'appartement du second, l'extension du chauffage, ainsi que la pose de fenêtres à double vitrage ont été votés à l'unanimité.

Le projet :

- Deux dortoirs dont un avec espace libre (16+10 lits).
- Une salle commune supplémentaire (séjour du second).
- Six chambres : deux de deux lits, deux de trois lits, deux de quatre lits (18 lits).

En tout 44 lits mais on garde l'effectif maximum de 38 pour les séjours.

Ce projet a été voté avec une large majorité (16 pour, 3 contre, 1 abstention).

Les travaux :

- | | Ordre de grandeur des prix |
|--|-----------------------------------|
| • Cage d'escalier | 5000 euros |
| • Plafond appartement | 3500 euros |
| • Extension du chauffage | 3600 euros |
| • Sécurité (détecteur panneaux « issue de secours » etc.) | 3000 euros |
| • Double vitrage pour les chambres du second, du premier et des dortoirs | 8000euros |

La trésorerie peut actuellement supporter pour environ 15 000 euros de travaux.

Pour les travaux, Christine Laporte, Jean-Claude Gaillardon et Jean-Paul Beillacou vont essayer de faire avancer tout cela. Pierre Phalippou se renseigne sur un chauffage par pompe à chaleur (phalippou.p@free.fr). L'option solaire a été écartée à cause du problème incontournable du « déneigement ». André Bouille se renseigne sur les subventions mais toutes les bonnes volontés sont attendues. On pense à organiser un stage travaux-gastronomie en juillet sous la houlette de Christine Laporte pour les travaux et Mireille et Jean-Paul pour la cuisine.

BUREAU 2006-2007

Président : Jean-Paul BEILLACOU

Vice-président : Jean-Claude GAILLARDON

Secrétaire : Yannick GIRARD

Secrétaire : Damien LEGRAND

Secrétaire adjointe 1 (gestion des groupes) Paule BARBIER

Secrétaire adjointe 2 (gestion du fichier adhérents) Rosine GAMBLIN

Trésorière : Christine ROCA

Trésorière adjointe 1 (encaissements) : Aïcha M'LIZI

Trésorier adjoint 2 (les dons) : Charles BORGNON

jp.beillacou@laposte.net

gailroc@numericable.fr

yannick.girard9@wanadoo.f

daamienn@yahoo.fr

paolabarbier@tiscali.fr

rosine.gamblin@wanadoo.fr

christineroca@numericable.fr

aicha.m-lizi@laposte.net

fred.borgnon@free.fr

Parole de président : « *J'espère rester le moins longtemps possible à ce poste et vais donc essayer de réaliser deux objectifs*

1. *Mener à bien les travaux d'intégration de l'appartement du second en mobilisant et coordonnant toutes les énergies (nombreuses !) disponibles.*
2. *Faire en sorte que le prochain bureau (au maximum dans deux ans) comporte une majorité de membres nouveaux et jeunes. »*

Au départ, il y avait deux positions tranchées se dégageant des différentes pré-AG:

Ceux qui pensaient qu'avoir plus de chambres et une nouvelle salle commune répondait à un besoin d'un grand nombre de membres et permettrait à l'association de vivre plus facilement sans remettre en cause son caractère essentiel qui est le fonctionnement autogéré de l'association et des séjours. Mais si tout le monde était d'accord pour une nouvelle salle commune certaines pensaient que le chalet risquait de perdre son âme si les dortoirs disparaissaient, même partiellement, car ils pensent que c'est un élément fondamental de la vie au chalet.

Le projet adopté a un grand avantage: Il est modulable et même en partie réversible; on pourra en fonction de ce qui se passera avoir plus ou moins de chambres, faire varier les capacités des dortoirs, etc. C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'on a proposé la mesure suivante: Le nombre d'inscrits par séjour resterait à 38-40 mais le nombre officiel avalisé par la commission de sécurité serait de 44-46. Il y aurait ainsi 44-46 lits "officiels" répartis entre chambres et dortoirs.

Inscriptions pour les séjours

Noël: Claude DELAUNAY ...1 Av de la Paix 92130 Issy les Moulinaux /01 41 90 04 89 / delcl@aliceadsl.fr

Février: Yannick GIRARD « La Jonchée » DAUMERAY 49640 / 02-41-32-55-38/ yannick.girard9@wanadoo.fr

Pâques: Claude DELAUNAY ... 01 41 90 04 89 / delcl@aliceadsl.fr

Été: Jean-Paul BEILLACOU ... 6 rue Boutin 75013 PARIS /01 45 80 53 51 / jp.beillacou@laposte.net

Chalet et Internet:

Pour être informé régulièrement de la vie du chalet et alléger le travail du bureau, nous demandons à ceux qui utilisent internet de s'inscrire sur la liste de diffusion du chalet. C'est très simple: Il suffit d'envoyer un message vide à l'adresse chaletroux-subscribe@yahoogroupes.fr .

Vous recevrez les circulaires et les messages des participants à la liste (moins de 80 messages par an).

Petite remarque: **Quand vous changez d'adresse e-mail, il faut vous réinscrire sur la liste et le signaler à Rosine (rosine.gamblin@wanadoo.fr).**

Avis de recherche: Nous cherchons un membre de l'association, expert en informatique et maîtrisant PHP/MYSQL, pour réaliser la chose suivante: Un site du chalet où les membres de l'association pourraient s'inscrire en remplissant un formulaire sur une page web, pourraient aussi calculer le prix de leur séjour en remplissant un autre formulaire, toutes ces informations entrées alimentant automatiquement une base de données de l'association.

Certains n'ont pas internet ou l'utilisent très peu. S'ils souhaitent être informés de façon plus fréquente que par les circulaires, qu'ils le signalent à Rosine. On demandera à quelques-uns de la liste de servir de relais.

www.chez.com/chaletroux est toujours le site du chalet et on essaye de le mettre régulièrement à jour.

Les jeunes du Roux veulent se faire entendre !

Corentin Moriceau présent à l'A.G. a rédigé un texte à ce sujet. On peut le consulter sur le site du chalet www.chez.com/chaletroux, ou lui laisser un mail corentin.moriceau@insa-lyon.fr.

Il propose notamment d'organiser une semaine de jeunes (majeurs) au chalet.

**Cordialement,
Le bureau**

Roux libre...pour les jeunes

L'association du chalet des jeunes du Roux a été créée par des jeunes dont l'objectif était d'une part de permettre à de jeunes adultes de profiter des sports d'hiver au prix le plus abordable possible, et d'autre part de leur faire découvrir la vie en communauté.

On peut imaginer le tableau : un groupe de jeunes toute la journée sur les pistes, qui se retrouve le soir au chalet pour découvrir la vie en communauté...je vous laisse à votre imagination.

Aujourd'hui les jeunes ont – un peu – vieilli, et l'ambiance au chalet a évolué, afin de respecter le mode de vie plus calme des familles qui viennent maintenant y passer leurs vacances. Jusque là on a plutôt l'impression que notre association perdure en parfaite harmonie, or ce n'est pas le cas. En effet le bureau prend de l'âge et ne voit toujours aucun jeune à l'horizon pour prendre la relève.

Bien sur il y a tous ceux qui ont de 0 à 18 ans (et encore) qui viennent avec leurs parents pour profiter d'un séjour à la montagne, mais qui sont encore un peu trop jeunes pour s'intéresser de plus près à l'assoc.

J'en arrive donc au vrai problème, qui s'est notamment posé lors de l'A.G. de la Toussaint cette année : pourquoi ces jeunes ne viennent-ils plus au chalet de leur propre initiative après 18 ans ? Ou plus généralement pourquoi n'y a-t-il quasiment aucune personne entre 18 et 30 ans dans l'association, qui a la base avait été faite pour eux ?

Je pense que la réponse n'est pas très compliquée, je la formulerai même par la question suivante : pourquoi, à notre âge, viendrait-on passer une semaine aux sports d'hiver dans un endroit où à minuit on ne peut plus faire de bruit à l'intérieur et où la vie nocturne à l'extérieur est inexistante à plusieurs kilomètres à la ronde ?

La convivialité qui règne au chalet est des plus agréables mais on a quand même un autre mode de vie ; on aimerait par exemple, pour la plupart en tout cas, pouvoir faire la fête un peu plus tard dans la nuit...

On a besoin de nous pour continuer l'association, mais nous ne pouvons nous investir que si nous nous y retrouvons. C'est pourquoi j'ai proposé, lors de la dernière A.G., que le Roux soit réservé quelques jours pour nous, les jeunes adultes.

L'idée est la suivante : le chalet serait réservé en priorité aux jeunes entre 18 et 30 ans pour une durée et pendant une période encore indéterminées. Nous pourrions alors mener notre vie au chalet comme il nous plaît et en profiter pour nous initier à le gérer de manière complètement autonome. Les mineurs ne seraient malheureusement pas acceptés pour des raisons de responsabilité. Les personnes de plus de 30 ans qui voudraient se joindre à nous seraient les bienvenus s'il restait de la place.

Je lance donc un appel à tous les jeunes adultes qui pourront le recevoir, membres ou pas encore du chalet des jeunes du Roux : si ce projet vous motive, j'aurais besoin de vous pour lui apporter des précisions.

Il faudrait tout d'abord définir une période dans l'année la plus adéquate pour nous. Je vous en propose quelques unes ::

- Pendant les vacances de Noël, pour fêter le 1^{er} de l'an ;
- Pendant les vacances de Pâques ;
- Après l'année scolaire, pour fêter la fin des exams (ça pourrait être mémorable !..) ;
- Tout simplement pendant un (long ?) week-end dans l'année

Nous devons également définir une durée, et pourquoi pas prévoir quelques trucs (un peu de son électronique, des concerts si vous avez un groupe, de la photo (on a peut-être un labo) ou tout ce qui vous passera par la tête...) Bref toutes vos suggestions m'intéressent alors contactez-moi soit au **06/74/89/72/41** soit sur **corentin.moriceau@insa-lyon.fr** J'espère avoir de vos nouvelles bientôt, car le Roux est un lieu plein de souvenirs pour moi, et je souhaiterais qu'il soit aussi plein d'avenir !

Corentin MORICEAU